

AU JOUR LE JOUR

ST-ROCH, QUEBEC.

Rapport du Président pour l'année 1911.

Messieurs,

L'année qui vient de se terminer a été pour notre Société, et pour notre Conseil en particulier, marquée d'événements qui méritent certainement d'être rappelés à votre souvenir.

Et d'abord, je crois être l'interprète de tous, en déposant sur la tombe à peine fermée de M. le Président général Séguin, l'hommage de nos plus sincères regrets. Vous le savez tous, M. G. W. Séguin était membre de l'Union depuis au-delà de vingt-cinq ans, et toujours ses confrères avaient reconnu son dévouement infatigable en lui confiant les charges les plus importantes dans l'administration de la Société. Elu Président général une première fois en 1908, la session fédérale de cette année avait reconnu ses mérites en le réélisant à l'unanimité pour un second terme.

Deux autres deuils sont venus frapper particulièrement notre Conseil pendant cette année. En votre nom, je renouvellerai aux familles de M. A. Brousseau et de Madame Berchmans Paradis l'assurance de nos sympathies les plus sincères.

Je croirai, Messieurs, manquer à mon devoir, en ne vous rappelant pas ce soir la petite démonstration qui a marquée le premier anniversaire de l'organisation de notre Conseil, le 30 avril dernier. Vous n'avez pas oublié les bonnes paroles que M. le curé Lagueux nous adressa à cette occasion. Nous devons aussi des remerciements à notre dévoué Chapelain qui nous facilita de beaucoup l'organisation de cette petite fête.

En juillet dernier, nous avons organisé un pèlerinage à St-Anne de Beauré. Comme le but principal de ce pèlerinage était de garnir un peu la caisse de notre trésorier, je puis vous dire que nous avons obtenu un assez beau succès, puisque M. le Trésorier vous a dit tantôt qu'il avait reçu de ce chef la somme de \$38.15. Il convient, je crois, de renouveler à M. J. H. Chouinard et à ses dévoués collaborateurs, nos plus sincères remerciements pour ce joli succès.

Je ne mentionnerai qu'en passant notre participation à la fête nationale, célébrée à l'Eglise de St-Sauveur, où notre Conseil était représenté par une délégation; l'adhésion donnée au premier Congrès de la Langue française; les Conventions de district et fédérale, qui ont eu lieu dans le cours de l'été, et dont vous connaissez déjà les principales décisions, et j'en arrive

aux deux questions qui vous intéresseront sans doute le plus: les finances et le mouvement des membres.

Par le rapport que M. le Trésorier vous a soumis, vous avez pu constater que toute la recette ordinaire du Conseil a été absorbée par l'administration et que nous sommes encore en déficit de \$27.10. Ceci prouve, une fois de plus, que le pourcentage de 6 % qui nous est accordé est insuffisant, car vous avouerez avec moi que nous n'avons pas fait de dépenses inutiles. J'ai tout lieu de croire, cependant, que l'octroi que nous recevons sera augmenté par les changements adoptés à la dernière Session fédérale.

Vous remarquerez aussi que la proportion des bénéfices payés aux malades a augmenté notablement durant cette année. L'an dernier, les bénéfices payés ne représentaient qu'un peu plus de 10 % de la recette totale, tandis que cette année, ils atteignent 18 %. Ceci nous montre que nous devons, tout en étant justes, redoubler de vigilance dans ces paiements de bénéfices.

Si, généralement, l'année a été satisfaisante sous certains rapports, je ne puis malheureusement en dire autant en ce qui concerne l'effectif de notre Conseil. De 201 membres que nous étions, à pareille date, l'an dernier, nous sommes descendus à 184. Il est vrai que plusieurs de ces membres ne sont pas perdus pour la Société, ayant été simplement transférés à d'autres Conseils. Mais, même en ajoutant ces 18 membres ainsi transférés à notre effectif actuel, nous ne trouvons encore que 202 membres, soit 1 de plus que l'an dernier. Ce n'est certainement pas assez. La raison principale en est, je crois, en ce que l'attente de la Session fédérale et des changements proposés, et plus tard, la connaissance de ces changements et la légère augmentation des taux, a quelque peu désorienté ceux qui, d'habitude, travaillent si bien au recrutement. Une autre raison c'est l'incertitude où nous nous sommes trouvés, après la Session, concernant l'organisation du recrutement. Incertitude qui n'est pas encore entièrement dissipée, car, quoique nous sachions qu'un organisateur a été officiellement nommé pour le district de Québec, il ne nous a pas encore donné signe de vie. Espérons que l'année qui commence sera plus fructueuse sous ce rapport.

Une autre chose dont je tiens à vous dire un mot, car c'est une des plus importantes en mutualité, c'est de l'assistance aux assemblées. J'ai été vraiment peiné de voir si peu de membres à nos assemblées. Un Conseil d'une société comme la nôtre devrait, je crois, être consi-

déré comme une grande famille, et tous les membres devraient se connaître afin de pouvoir s'entraider dans le besoin. Comment arriver à cela si on ne vient pas aux assemblées? J'espère donc que l'an prochain verra des assemblées beaucoup plus nombreuses.

Un mot d'un autre sujet très important: le paiement des contributions. M. le Receveur me fait remarquer que beaucoup de membres ont pris la mauvaise habitude de retarder le paiement de leurs contributions, et cela, quelquefois, jusqu'à la fin du mois. Ces membres s'exposent ainsi à perdre beaucoup de bénéfices en maladie, et même à être rayés complètement de la Société si une maladie longue ou incurable survenait alors. J'espère que les membres se feront, à l'avenir, un devoir de payer en temps et... à la salle.

Et il me reste, Messieurs, à vous remercier bien cordialement de l'honneur que vous m'avez fait, l'an dernier, en m'appelant à la présidence de votre Conseil, mais surtout de vos bons procédés à mon égard durant toute cette année.

Respectueusement,

J. A. GRAVEL,
Président.

Québec, le 15 janvier 1912.

* * *

REGINA, SASK.

Dimanche après-midi, le 21 janvier, dans la salle Ste-Marie, à Régina, Sask., l'organisateur pour les provinces de l'ouest, M. Eugène Sauvé, fit une conférence sur l'Union St-Joseph du Canada, à laquelle assistaient le Rév. M. Suffa, curé, et une vingtaine de Canadiens-français. Il va sans dire que ce fut un véritable succès tant sous le rapport de l'assistance que sous le rapport de l'enthousiasme des auditeurs.

M. Ernest Fortier, architecte pour les bâtisses du Parlement de Régina, et autrefois de Montréal, présida l'assemblée. En des paroles claires et précises, M. Fortier présenta le conférencier à l'assistance. M. Sauvé se dit d'abord très heureux de constater que les Canadiens-français de Régina, quoique encore une poignée, n'entendent manquer aucune occasion de se compter et de se connaître; c'est pourquoi, dit-il, vous êtes venus, cet après-midi, entendre parler de mutualité canadienne-française et plus particulièrement de l'Union St-Joseph du Canada. M. Sauvé parla de la Société sous trois points de vue différents: Economique, religieux et national. Il fit aussi ressortir tout le bien accompli par l'Union St-Joseph depuis sa fondation en 1863, et il démontra à l'assistance qu'il y allait de l'avenir de la race canadienne-française dans la ville de Régina, de fonder une société à la fois nationale et catholique telle que l'Union St-Joseph du Canada. M. Sauvé,

après avoir fait l'historique de la société, en expliqua les règlements et les avantages, et il termina sa conférence en faisant un appel chaleureux à tous les Canadiens-français de s'enrôler sans tarder dans cette belle association nationale et catholique, qui a un drapeau dont les plis sont assez vastes pour abriter tout ce qu'il y a de catholique-français sur ce sol canadien.

M. Fortier félicite M. Sauvé de la conférence instructive qu'il venait de faire et annonça sur le champ qu'il s'enrôlait dans l'Union St-Joseph du Canada, et qu'il avait la ferme conviction que tous les Canadiens-français de Régina allaient faire de même.

Le bon curé Suffa, un Allemand, appelé à adresser la parole, dit qu'il encourageait de toutes ses forces ses paroissiens de langue française à se grouper dans des sociétés nationales comme l'Union St-Joseph du Canada, et de travailler ainsi à la conservation de leur langue. En conservant votre idiome maternel, vous garderez votre foi, dit-il. Je ne suis pas de l'opinion de ces fanatiques, continue le Rév. Père Suffa, qui veulent angliciser toutes les nationalités qui composent ce pays. Pour être et demeurer des catholiques, il faut que les Canadiens-français conservent la langue française tout comme les Allemands ont à conserver la langue allemande. Ce bref discours du Rév. Père Suffa fut applaudi à outrance, d'autant plus que le brave curé est de nationalité allemande.

M. Ernest Phaneuf, autrefois de Tilbury, dans le comté de Kent, ex-instituteur et aujourd'hui journaliste au journal *The Leader*, de Régina, sut aussi vivement intéresser l'auditoire en nous parlant des différents endroits des comtés de Kent et d'Essex où les Canadiens-français s'angliciaient peu à peu, mais que, grâce à l'Union St-Joseph du Canada, qui s'est implantée presque partout dans cette partie de l'Ontario, la langue française y est parlée et aimée plus que jamais.

Quelques orateurs parlèrent aussi brièvement, et chacun promit de faire partie de la Société.

Mgr Mathieu fut empêché, à la dernière heure, de se rendre à cette réunion. Sa Grandeur nous dit cependant qu'Elle bénissait l'Union St-Joseph comme d'ailleurs toutes les sociétés catholiques de ce genre.

Depuis cette assemblée, M. Eug. Sauvé a fait un recrutement merveilleux dans cette ville de Régina, ce qui lui a permis d'y fonder un bureau de perception, qui compte au nombre de ses membres l'honorable M. Alphonse Turgeon, procureur-général de cette province.

C'est donc avec un vif plaisir que nous annonçons à nos membres que l'Union St-Joseph du Canada est maintenant implantée dans la ville de Régina.

Les nôtres ne comptent encore qu'un bien petit nombre dans la